AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP -6-5-65 388844

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DE CHAMPAGNE (Tél. 47-22-87)
(AISNE, ARDENNES, AUBE, HAUTE-MARNE, MARNE, MEUSE)

ABONNEMENT ANNUEL
15 F

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, 5, place Paul-Jamot - REIMS.
C. C. P. : CHALONS-SUR-MARNE 2.802-15

BULLETIN N° 56 de MAI 1965 — le 4 Mai 1965

ARBRES FRUITIERS

AVERTISSEMENTS.-

Tavelures du pommier et du poirier :
Après les pluies abondantes des 27-29 Avril, renouveler le plus rapidement possible la protection sur toutes les variétés.

Oïdium du pommier :
Sur les variétés sensibles, ajouter aux bouillies antitavelure un fongicide spécifique de l'oïdium. De plus, les pousses oïdiées doivent être supprimées.

INFORMATIONS.-

Hoplocampe du pommier :
Nous rappelons que le traitement visant ce parasite doit être effectué à la chute des pétales (Stade G.).

Araignées rouges :
Attendre un prochain avis de la Station pour traiter.

GRANDE CULTURE

INFORMATIONS.-

Méligèthes du colza :
Malgré la période froide et pluvieuse, les colzas évoluent lentement vers la floraison et dans l'hypothèse d'une amélioration très prochaine du temps le traitement contre ces insectes ne pourrait se justifier que pour quelques cultures tardives.
Nous rappelons qu'un traitement n'est plus utile contre les méligèthes sur colzas commençant à fleurir.

Charançon des siliques du colza :
Les concentrations d'insectes s'accentuent lentement et l'examen de leurs populations, même dans les secteurs les plus précoces, permet de déconseiller tout traitement dans les prochains jours.

Limaces :
Des dégâts sont à redouter sur jeunes plantes (luzernes de printemps, betteraves, colza de printemps) ; surveiller les cultures et en particulier les bordures voisines de terrains incultes ou de fourrages artificiels. Intervenir éventuellement sans retard par application d'appâts au métaldehyde.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles,

l'Inspecteur de la Circonscription Phytosanitaire de REIMS.

Imprimerie de la Station de CHAMPAGNE - Directeur-Gérant : L. BOUYX.

P121